

MAIRIE DE SAINT AMANS DU PECH 82150

République Française, Département de Tarn et Garonne

Tél : 05.63.95.21.91

e.mail : mairie@st-amans-du-pech.fr

2025/009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24/06/2025

Objet : Délibération validant la proposition de recrutement d'une nouvelle ATSEM au sein du RPI et modifiant la convention de financement des ATSEM

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Bernard REGNARD, Maire.

Date de convocation : 10/06/2025

Présents : REGNARD Bernard, Maire, MERLY Julien, 1^{er} Adjoint, GREGOIRE Cédric, 2^{ème} Adjoint, ROSSI Marcel, 3^{ème} Adjoint, DAL ZOVO Corine, DOUMERGUE Didier, HERAULT Guy, JEAN Claire, LUSSAGNET Jérôme, TAILLADE Gilles.

Excusée : DEBUS Vanessa.

Secrétaire de séance : JEAN Claire.

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de devoir recruter une seconde ATSEM, à temps non complet, afin de faire face à l'augmentation du nombre d'enfants à l'école maternelle de Roquecor, notamment en petite section.

L'actuelle convention de financement des ATSEM devra être modifiée.

Le financement des ATSEM est supporté par les communes membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), Roquecor, Saint Amans du Pech, Saint Beauzeil et Valeilles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

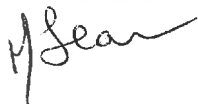
- **Autorise** la commune de Roquecor à recruter une seconde ATSEM compter du 1^{er} septembre 2025
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention modifiée de financement des ATSEM
- **Autorise** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Saint Amans du Pech, le 24 juin 2025.

**La secrétaire de séance,
Claire JEAN**



**Le Maire,
Bernard REGNARD.**

